

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

<i>Pouvoir adjudicateur</i>

Direction Générale des Territoires et de la Mer de Guyane

Objet du marché

Location de nacelle négative avec opérateur pour inspection des ouvrages d'art

Marché sur appel d'offres ouvert, passé en application de l'article 42 1° a) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 66, 67 et 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016.

Date du marché

(Réservé pour la mention d'exemplaire unique du marché)

Numéro d'EJ du contrat

Montant TTC

Code CPV principal	
---------------------------	--

45500000-2

Imputation

L'acte d'engagement comporte ____ pages et les annexes n° ____

ACTE D'ENGAGEMENT (AE)

Représentant du Pouvoir Adjudicateur (RPA)

Monsieur le Directeur Général des Territoires et de la Mer
Service de l'État en Guyane
CS 57008 – 97307 CAYENNE Cedex
Tél : 05 94 39 80 00 Télécopieur : 05 94 39 81 43

Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016

Monsieur le Directeur Général des Territoires et de la Mer
Service de l'État en Guyane
CS 57008 – 97307 CAYENNE Cedex
Tél : 05 94 39 80 00 Télécopieur : 05 94 39 81 43

Ordonnateur

M. le préfet de Guyane

Comptable public assignataire

le Trésorier Payeur Général de la Guyane

Il est rappelé que le terme de "marché public" désigne un marché ou un accord-cadre conformément à l'article 4 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015

ARTICLE PREMIER. CONTRACTANT(S)

 Je soussigné,

Nom et prénom :

☐ **Agissant en mon nom personnel** ou **sous le nom de :**

Domicilié à :

Tel. : Fax :

Courriel :

☐ **Agissant pour le nom et le compte de la Société :** (intitulé complet et forme juridique de la société)

Au capital de :

Ayant son siège à :

Tel. : Fax :

Courriel :

N° d'identité d'établissement (SIRET) :

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers ou ☐ au registre du commerce et des sociétés :

 **Nous soussignés,**

Cotraitant 1											
Nom et prénom :											
☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de : 											
Domicilié à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
☐ Agissant pour le nom et le compte de la Société : (intitulé complet et forme juridique de la société) 											
Au capital de :											
Ayant son siège à :											
Tel. :						Fax :					
Courriel :											
N° d'identité d'établissement											

(SIRET) :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

N° d'inscription ☐ au répertoire des métiers **ou** ☐ au registre du commerce et des sociétés :

--

Cotraitant 2	
--------------	--

--

☐ Agissant en mon nom personnel ou sous le nom de :

--

--

--

[illegible]

--

après avoir :

- pris connaissance du Cahier des Clauses Particulières (CCP) N° PESM-2018-007 du 18 juillet 2018 et des documents qui y sont mentionnés ;
- produit les documents et renseignements visés à l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ;

☐ **m'engage** sans réserve, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **me** lie toutefois que si son acceptation **m'**est notifiée dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCP.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés solidaires**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCP.

☐ **nous engageons** sans réserve, en tant que cotraitants **groupés conjoints**, représentés par :

mandataire du groupement, à produire, dans les conditions fixées au règlement de la consultation, les certificats, attestations et déclarations mentionnés à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 ainsi que les attestations visées aux articles 1-8.1, 1-8.2 et éventuellement au 1-8.3 du CCP et, conformément aux stipulations des documents cités ci-dessus, à exécuter les prestations du présent marché dans les conditions ci-après définies et selon la répartition des prestations précisée en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire du groupement conjoint **est solidaire** de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur, pour l'exécution du marché.

L'offre ainsi présentée ne **nous** lie toutefois que si son acceptation **nous** est notifiée dans un délai de 150 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation et rappelée en page de garde du CCP.

ARTICLE 2. PRESTATIONS ET PRIX

2-1. Montant du marché

L'offre de prix est établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois m₀ défini à l'article 3-3.2 du CCP.

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3-3 du CCP.

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches, les fournitures ne sont pas réparties en lots.

Le montant des prestations tel qu'il résulte de la liste des prix, est :

- | | | | | |
|-----------------------------|--|----|------|--|
| ● Montant hors TVA : | | | | |
| ● TVA au taux de | | %, | soit | |
| ● TVA au taux de | | %, | soit | |
| ● TVA au taux de | | %, | soit | |
| ● Montant TVA incluse (1) : | | | | |

Arrêté en lettres à

☐ **Groupement conjoint**

Le détail des prestations exécutées par chacun des membres du **groupement conjoint** ainsi que la répartition de la rémunération correspondante sont joints en annexe au présent acte d'engagement.

Le mandataire y indique en outre le montant de sa prestation de mandat.

2-2. Montant sous-traité

Sans objet.

ARTICLE 3. DÉLAI DE RÉALISATION

3-1. Période de préparation

Le délai de la période de préparation est de 2 mois à compter de la date de la notification du marché.

3-2. Période d'exécution

Le délai d'exécution part de la date qui sera notifiée par OS lors de la période de préparation qui fixera la date de mise à disposition de la nacelle à Cayenne.

Ce délai est fixé à 1 mois

3-3. Délai(s) distinct(s)

Sans objet.

3-4. Lieu de fabrication ou d'origine

Lieu de fabrication ou d'origine des fournitures :

- ☐ Pays de l'Union Européenne (UE), ;
- ☐ Pays membre de l'Organisation Mondiale du Commerce signataire de l'accord sur les marchés publics (UE exclue) ; Canada, Etats-Unis, Israël, Japon, Norvège, Singapour, Suisse
- ☐ Autre.

ARTICLE 4. PAIEMENTS

Les modalités du règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3-2 du CCP.

 Prestataire unique

le pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte (joindre un RIB ou RIP) :

[illegible]

bancaire :																											
à :																											
au nom de :																											
sous le													clé RIB :														
numéro :																											
code banque :						code guichet :																					
IBAN																											
BIC (par SWIFT)																											

☐ **Prestataire unique**

Le prestataire désigné ci-devant :

☐ **refuse** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCP.

☐ **ne refuse pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCP.

☐ **Groupement solidaire**

Les prestataires désignés ci-devant :

☐ **refusent** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCP.

☐ **ne refusent pas** de percevoir l'avance prévue à l'article 5-2 du CCP.

☐ **Groupement conjoint**

N° du cotraitant	Avance prévue à l'article 5-2 du CCP	
	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
1	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir
2	☐ refusent de la percevoir	☐ ne refusent pas de la percevoir

Fait en un seul original

à : le :

Mention(s) manuscrite(s) "lu et approuvé" signature(s) du/des prestataire(s) :

Visas

à :
le :

Avis de l'autorité chargée du contrôle
financier déconcentré

Avis :

à :

	le :
--	------

Acceptation de l'offre

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Le Représentant du Pouvoir Adjudicateur

à :

le :

Date d'effet du marché

Reçu notification du marché

le :

Le prestataire / mandataire du
groupement :

Reçu le l'accusé de réception de la notification du marché
du prestataire / mandataire du groupement destinataire.

Pour le Représentant du Pouvoir Adjudicateur,

à :

le :

☐ ANNEXE N° ____ A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE GROUPEMENT CONJOINT

Détail des prestations exécutées par chacun des cotraitants
Répartition de la rémunération correspondante

1. Détail des prestations :

Nom du mandataire cotraitant 1		Prestations du mandataire - Poste(s) technique(s)
Autres cotraitants		Prestations des autres cotraitants - Poste(s) technique(s)
N°2		

2. Répartition de la rémunération

Prestations		Montant hors TVA	Montant TVA	Montant TVA incluse
Mandataire - cotraitant 1				
TVA	%			
TVA	%			
Prestation de mandat				
Total mandataire (I)				
Autres cotraitant				
N° 2	TVA %			
	TVA %			
Total autres cotraitants (II)				
Total du marché (I) + (II)				